



**Direction générale de
la mobilité et des routes DGMR**
Division entretien

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 505-C-S Faoug – Salavaux
Passage à niveau

En raison de travaux d'entretien sur le passage à niveau entre Faoug et Salavaux le tronçon de la Route Cantonale N° 505-C-S, compris entre la localité de Faoug et l'intersection avec Les Vouats, sera interdit à toute circulation (OSR 2.01).

Du vendredi 29 aout 2025

A 19h00

Au lundi 1^{er} septembre 2025

A 05h00

Une signalisation de déviation sera mise en place Faoug – Avenches dans les deux sens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence, nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Avis

- Communes d'Avenches, Faoug
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Avenches
- ECA, Pully, SDIS
- Transport public
- DGMR Région Nord
- Police Viasuisse
- Urgences-Santé
- Transports Spéciaux
- Manifestations





Etat de Vaud / DICIRH

Direction générale de la mobilité et des routes



RC 505-C-S PN Salavaux

Date	Dessin	Référence	N° Plan
11.07.2025	CSA	2524-53	00

- Fermeture
- Déviation
- Zone de feux
- Restriction particulière
- Manifestation
- Autre

